

Les travaux de l'école Sainte-Anne démarreront en octobre



L'entrée principale de la nouvelle école se fera rue du Général Charles de Gaulle.

Ouest-France Publié le 15/08/2014 à 00h00

Depuis plusieurs années, la communauté éducative de l'école Sainte-Anne travaille sur un projet de restructuration de ses bâtiments.

« Situés sur deux sites séparés par la rue du Général De Gaulle, il est apparu nécessaire à l'ensemble des partenaires de l'école d'assurer la mise aux normes des vieux immeubles, et le remplacement des préfabriqués, voire de repenser leur organisation géographique pour répondre aux nouvelles exigences d'accueil des enfants et d'économies de fonctionnement », précisent les responsables des associations.

Face au coût financier de l'opération, l'école a opté pour la construction d'un nouveau groupe scolaire sur un site unique, par regroupement des écoles maternelle et primaire.

Le choix s'est porté sur le site de l'école primaire. Le projet comporte la construction de 5 classes maternelle et de 5 classes primaires, d'une salle de motricité et d'une salle de repos, de salles de travail plus spécifiques avec possibilité d'extensions ultérieures. Le bâtiment actuel de primaire avec ses 2 classes est conservé et rénové.

Les associations ont choisi le cabinet d'architecture Atrium pour mener le projet de construction. Les plans ont été élaborés avec le double objectif d'une emprise réduite

sur la prairie, et d'une organisation optimale des locaux au profit des élèves et du personnel.

Le début des travaux est prévu courant octobre pour une mise en service des nouveaux bâtiments après la rentrée 2015. Pendant la période des travaux, les élèves de l'école (à l'exception de 2 classes) seront regroupés sur le site maternelle grâce à l'implantation temporaire de bâtiments mobiles.

Pour financer ce projet immobilier estimé à 1,7 million d'euro, l'école se séparera du site maternelle sur lequel elle est implantée depuis 1913.

« Après avoir sollicité des promoteurs, la municipalité a proposé d'acquérir aux mêmes conditions de prix le site maternelle. Nous avons décidé à l'unanimité de répondre favorablement à la proposition municipale afin de garder les anciens bâtiments (dans la mesure du possible), qui étaient le seul point négatif du projet de nouvelle école, mais nécessaire économiquement. »